

Lettre de rentrée 2014-2015



Table des matières

04

Editorial

05

L'équipe du secteur scolaire

06

Nouveautés au secteur scolaire

- Plate-forme « Projets-IN »
- Nouveaux formulaires – Echanges scolaires
- Demande en ligne – programme Brigitte Sauzay

07

Récapitulatif : Echanges scolaires

- Echanges de groupes
- Programme particulier
- Echanges individuels

18

L'offre complémentaire de l'OFAJ en direction des enseignants, futurs enseignants et établissements scolaires

- Actualités OFAJ
- Matériel pédagogique et linguistique
- Soutien pédagogique et linguistique
- Formations et mobilité en direction de l'enseignement général
- Formations et échanges en direction de l'enseignement professionnel

29

L'offre complémentaire de l'OFAJ en direction des élèves

- Stages pratiques
- PRAXES
- Job dans la ville jumelée
- Projet individuel
- Volontariat en milieu scolaire

32

Calendrier récapitulatif des formations franco-allemandes pour enseignants

Editorial

L'équipe du secteur scolaire de l'OFAJ vous souhaite une bonne année scolaire 2014-2015 !

Comme les années précédentes, la *lettre de rentrée* cherche à être le document unique répertoriant les programmes et actions de l'OFAJ pour le public scolaire et ses multiplicateurs. Destinée à fournir les données nécessaires à la réalisation de vos projets, nous vous encourageons à la diffuser largement.

Vous trouverez par ailleurs les coordonnées de collègues l'équipe du secteur scolaire et des autres secteurs de l'OFAJ dans les pages suivantes.

Les échanges scolaires revêtent, plus que jamais, une importance fondamentale dans les relations franco-allemandes, bien entendu de par le nombre de rencontres et la diversité des publics touchés, mais aussi par leur vivacité et leur qualité. Les enseignants et les institutions scolaires font preuve de dynamisme et d'inventivité en proposant chaque année des projets créatifs et passionnants qui bénéficient à un grand nombre d'élèves : en les encourageant durablement à la mobilité internationale, cette confrontation au pays voisin leur donne l'opportunité de prendre conscience de l'importance des compétences linguistiques et interculturelles : mobile un jour, mobile toujours.

L'équipe du secteur scolaire tient à adresser ses plus vifs remerciements et toute sa considération, à vous, acteurs des échanges scolaires franco-allemands, partenaires, enseignants et porteurs de projets, pour votre engagement.

Une grande vitalité et une qualification accrue peut aussi signifier une concurrence toujours plus forte entre les porteurs de projets. Outre le subventionnement des rencontres, l'OFAJ souhaite donc dans le futur mieux accompagner les échanges et celles et ceux qui les organisent, en proposant

des programmes innovants et des dispositifs qualitatifs : nouveau programme « Focus » de coopération scolaire/extra-scolaire, matériel pédagogique, publications, site web pour les projets-IN, formations franco-allemandes pour enseignants, jeu en ligne raffiné, demande de subvention en ligne Sauzay, accompagnement pédagogique pour la Journée Découverte – nous vous laissons découvrir en détail les propositions décrites dans cette *lettre de rentrée 2014*.

Afin d'orienter votre action entre qualité et quantité, nous vous encourageons à soutenir prioritairement les projets auxquels participent des jeunes avec moins d'opportunités ainsi qu'à accorder une attention particulière aux échanges mis en place autour d'un projet pédagogique fort. Les rencontres en tiers lieux se prêtent singulièrement à ces deux priorités : le lieu neutre permet, au-delà des origines et parcours individuels, d'impliquer les élèves autour d'un « faire ensemble » bénéfique à tout point de vue.

Nous sommes bien entendu à votre disposition pour vous aider à réaliser les projets qui vous tiennent à cœur et nous permettons à ce sujet de vous encourager à travailler dans le cadre de nos Directives et de nos champs d'intervention privilégiés : <http://www.ofaj.org/directives>

Nous nous réjouissons de notre coopération pour cette année scolaire 2014-2015 et vous souhaitons beaucoup de succès dans vos projets !



Yoann Joly-Müller et l'équipe du secteur scolaire

L'équipe du secteur scolaire

De gauche à droite :

Yoann Joly-Müller, Chef de Bureau adjoint, responsable du secteur scolaire

Anne Sandner, Echanges au domicile du partenaire (secondaire)

Emmanuelle Bru, Programme Brigitte Sauzay (France)

Anne-Sophie Lelièvre, Echanges scolaires et Programme Focus

Anett Wassmuth, Programme Brigitte Sauzay (Allemagne), programme Voltaire

Patricia Paquier, Projets-IN, Rencontres en tiers lieu et Programmes de motivation

Christine Heintze, Journée Découverte



© Hannah Thombansen

Nouveautés au secteur scolaire

> Plate-forme des « Projets-IN »

A la rentrée 2014, l'OFAJ lance une plate-forme dédiée aux « Projets-IN » : des projets scolaires franco-allemands à caractère INTERdisciplinaire, INTERculturel et INnovant. Les personnes intéressées par ces projets pourront y consulter ceux de l'édition en cours et des éditions précédentes (textes, vidéos, photos, documents audio, blogs, etc.) et auront accès à de plus amples informations sur le programme.

De plus, l'appel à projet « **Projets-IN** » pour l'année 2015 est lancé !

Il est ouvert à tout type d'établissement du secondaire et soutient des projets communs de classes allemandes et françaises dans lesquelles l'apprentissage de la langue du partenaire est proposé de manière intensive (notamment dans le cadre d'une section européenne ou d'une filière bilingue).

Retrouvez l'appel à projet complet et le dossier de candidature : <http://www.ofaj.org/projets-in>

Descriptif complet du programme pages 12 et 13.

Contact : Patricia Paquier, projets-in@ofaj.org

> Nouveaux formulaires – Echanges scolaires

Pour la rentrée 2014, le secteur scolaire s'est doté de nouveaux formulaires de demande de subvention et de décompte. Ils répondent à la nouvelle chartre graphique de l'OFAJ et facilitent l'indication des données.

Dorénavant, les établissements scolaires sont priés d'utiliser les nouveaux formulaires disponibles sur notre site internet.

Plus d'informations : <http://www.ofaj.org/echanges-dans-la-localite-du-partenaire>

> Le programme Brigitte Sauzay sur la voie de la dématérialisation

Courant année scolaire 2014-2015, les demandes de subvention aux frais de voyage pour le programme Brigitte Sauzay se feront en ligne via une nouvelle plate-forme. L'élève remplira en ligne sa demande de subvention, l'imprimera pour la faire valider par son chef d'établissement et la transmettra à l'OFAJ via cette plate-forme. Le reste de la procédure se fera essentiellement de manière électronique. Il sera également possible aux élèves de suivre l'évolution de leur dossier directement en ligne grâce à un identifiant.

Cette dématérialisation permettra un traitement plus rapide des subventions. L'OFAJ informera bien entendu les institutions scolaires des dossiers les concernant.

Contact : sauzay@ofaj.org

Récapitulatif : Echanges scolaires



©OFAJ/DFJW

Echanges de groupes		
Type de programme	Rencontre au domicile du partenaire	Rencontre en tiers lieu
Nature de la rencontre	Rencontre « classique » avec des élèves du pays partenaire	Rencontre basée sur un projet spécifique avec des élèves du pays partenaire
Durée	<p>4 à 21 jours Le jour d'arrivée et le jour de départ sont comptabilisés comme une journée de programme.</p> <p>4 à 21 jours Le jour d'arrivée et le jour de départ sont comptabilisés comme une journée de programme.</p>	
Nombre d'élèves subventionnés	35 élèves maximum	50 élèves maximum au total (groupe venant de France et groupe venant d'Allemagne)
Procédure de subventionnement	Par l'intermédiaire des Rectorats	Directement auprès de l'OFAJ
Délais	Automne de l'année civile en cours pour l'année suivante Contacter votre Rectorat pour connaître la date limite de dépôt des demandes	Au plus tard le 31 janvier de l'année civile en cours
Nature de la subvention	Forfait pour les frais de voyage	Forfait pour les frais de voyage et pour les frais de séjour
Contacts OFAJ	Anne Sandner +49 30 288 757-14 sandner@ofaj.org	Patricia Paquier +49 30 288 757-30 paquier@dfjw.org

Rencontres au domicile du partenaire

- > Les élèves rendent visite à leurs correspondants. Ils sont hébergés en famille (quelquefois dans une auberge de jeunesse ou une structure d'accueil similaire).
- > Les demandes de subvention doivent être déposées auprès du Rectorat de l'académie. L'OFAJ met à la disposition de chaque Rectorat un budget lui permettant d'attribuer des subventions aux établissements demandeurs. Le montant de la subvention est calculé selon les Directives de l'OFAJ, mais en raison de la forte demande les taux accordés sont en réalité souvent inférieurs à ce qu'elles prévoient. Pour plus d'informations, adressez-vous au Rectorat de votre académie.
- > Le délai de dépôt des demandes de subvention est fixé en général à l'automne de l'année civile pour les rencontres ayant lieu l'année suivante.
- > Seul l'établissement qui se déplace peut déposer une demande de subvention.
- > La durée minimale de séjour est de 4 jours, soit 4 nuitées.
- > Le nombre maximal d'élèves subventionnés est de 35.
- > Pour garantir la qualité et la parité de l'échange, la proportion de participants issus des deux groupes d'élèves ne doit pas dépasser un tiers-deux tiers.
- > www.ofaj.org/echanges-dans-la-localite-du-partenaire

Rencontres en tiers lieu

- > Les deux groupes d'élèves sont hébergés dans une même structure d'accueil (auberge de jeunesse, centre d'accueil, etc.) en France ou en Allemagne.
- > Les demandes de subvention doivent parvenir à l'OFAJ sous couvert du Rectorat d'académie avant le 31 janvier de l'année civile au cours de laquelle la rencontre a lieu. Pour les rencontres ayant lieu entre le 1^{er} janvier et le 15 mars, il est indispensable que le formulaire de demande de subvention soit retourné trois mois avant le début de la rencontre.
- > L'établissement du pays dans lequel se déroule la rencontre dépose la demande de subvention pour les deux établissements.
- > La durée minimale de séjour est de 4 jours, soit 4 nuitées.
- > Le nombre maximal d'élèves subventionnés est de 50, répartis équitablement sur les deux groupes.
- > Pour garantir la qualité et la parité de l'échange, la proportion de participants issus des deux groupes d'élèves ne doit pas dépasser un tiers-deux tiers.
- > www.ofaj.org/echanges-en-tiers-lieu

Programmes de motivation : Echanges de groupes avant le choix de la langue vivante (LV1-LV2-LV3)		
Type de programme	Rencontre au domicile du partenaire	Rencontre en tiers lieu
Nature de la rencontre	Souvent la première rencontre avec des élèves du pays partenaire	Rencontre basée sur un projet spécifique avec des élèves du pays partenaire
Durée	4 à 21 jours Le jour d'arrivée et le jour de départ sont comptabilisés comme une journée de programme. 4 à 21 jours Le jour d'arrivée et le jour de départ sont comptabilisés comme une journée de programme.	
Nombre d'élèves subventionnés	35 élèves maximum (groupe mononational)	50 élèves maximum en tout (groupe venant de France et groupe venant d'Allemagne)
Procédure de subventionnement	Par l'intermédiaire des Rectorats	Directement auprès de l'OFAJ
Délais	Automne de l'année civile en cours pour l'année suivante	Au plus tard le 31 janvier de l'année civile en cours
Nature de la subvention	Forfait pour les frais de voyage, éventuellement pour les frais de séjour en cas d'hébergement hors famille	Forfait pour les frais de voyage et pour les frais de séjour
Contact OFAJ	Patricia Paquier +49 30 288 757-30 paquier@dfjw.org	

Programmes de motivation dans la localité du partenaire

- > Les élèves rendent visite à leurs correspondants. Ils sont hébergés en famille (quelquefois dans une auberge de jeunesse ou une structure d'accueil similaire).
- > Les demandes de subvention doivent être déposées auprès du Rectorat de l'académie. L'OFAJ met à la disposition de chaque Rectorat un budget lui permettant d'attribuer des subventions aux établissements demandeurs. Le montant de la subvention est calculé selon les Directives de l'OFAJ, mais en raison de la forte demande les taux accordés sont en réalité souvent inférieurs à ce qu'elles prévoient. Pour plus d'informations, adressez-vous au Rectorat de votre académie.
- > Le délai de dépôt des demandes de subvention est fixé en général à l'automne de l'année civile pour les rencontres ayant lieu l'année suivante.
- > Seul l'établissement qui se déplace peut déposer une demande de subvention.
- > La durée minimale de séjour est de 4 jours, soit 4 nuitées.
- > Le nombre maximal d'élèves subventionnés est de 35.
- > Pour garantir la qualité et la parité de l'échange, la proportion de participants issus des deux groupes d'élèves ne doit pas dépasser un tiers-deux tiers.
- > www.ofaj.org/programmes-de-motivation

Programmes de motivation en tiers lieu

- > Les deux groupes d'élèves sont hébergés dans une même structure d'accueil (auberge de jeunesse, centre de vacances, etc.) en France ou en Allemagne.
- > Les demandes de subvention doivent parvenir à l'OFAJ sous couvert du Rectorat d'académie avant le 31 janvier de l'année civile au cours de laquelle la rencontre a lieu. Pour les rencontres ayant lieu entre le 1^{er} janvier et le 15 mars, il est indispensable que le formulaire de demande de subvention soit retourné trois mois avant le début de la rencontre.
- > L'établissement du pays dans lequel se déroule la rencontre dépose la demande de subvention pour les deux établissements.
- > La durée minimale de séjour est de 4 jours, soit 4 nuitées.
- > Le nombre maximal d'élèves subventionnés est de 50, répartis équitablement sur les deux groupes.
- > Pour garantir la qualité et la parité de l'échange, la proportion de participants issus des deux groupes d'élèves ne doit pas dépasser un tiers-deux tiers.
- > www.ofaj.org/programmes-de-motivation

Projets-IN	
Nature de la rencontre	Projet thématique spécifique (rencontre au domicile du partenaire ou en tiers lieu)
Critères de sélection	Projet à caractère innovant, interculturel et interdisciplinaire (jusqu'à 25 projets sélectionnés par an)
Durée	4 à 21 jours Le jour d'arrivée et le jour de départ sont comptabilisés comme une journée de programme.
Nombre d'élèves subventionnés	35 élèves pour une rencontre au domicile du partenaire 50 élèves pour une rencontre en tiers lieu
Procédure de subventionnement	Directement auprès de l'OFAJ
Délais	Envoi des candidatures début novembre de l'année civile en cours pour l'année suivante
Nature de la subvention	Forfait pour les frais de voyage, frais de programmes et pour les frais de séjour en cas de rencontre en tiers lieu
Contact OFAJ	Patricia Paquier +49 30 288 757-30 paquier@dfjw.org

Projets-IN

- > Le programme est destiné aux tandems d'établissements scolaires du second degré d'enseignement général, technologique et professionnel. Au moins l'un des deux établissements doit assurer un enseignement intensif de la langue du partenaire (section européenne ou internationale, filière Abibac, établissement franco-allemand, etc.).
- > Les élèves ont la possibilité avant, pendant et après l'échange de travailler autour d'un projet commun innovant, interculturel et interdisciplinaire.
- > Une seule candidature est déposée par projet. Lorsqu'un projet est sélectionné, chaque établissement se déplaçant chez le partenaire dépose une demande de subvention auprès de l'OFAJ. Pour les rencontres en tiers lieu, l'établissement résidant dans le pays où se déroule la rencontre est chargé de déposer la demande de subvention auprès de l'OFAJ.
- > www.ofaj.org/projets-in

Bulletin officiel

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=79826

La vidéo bilingue « Carnets de voyage en baladodiffusion », à titre d'exemple et non de modèle (!), est en ligne sur le site de l'OFAJ : www.ofaj.org/carnets-de-voyage-en-baladodiffusion

Programme particulier : Journée Découverte	
Nature de la rencontre	Visite d'entreprise ou d'institution dans le cadre de la « Journée franco-allemande » à partir du 22 janvier et jusque fin juin de chaque année
Critères de participation	Entreprises ou institutions allemandes installées en France ainsi que les entreprises françaises qui travaillent étroitement avec l'Allemagne, institutions franco-allemandes en France Elèves à partir de la 6 ^e scolarisés dans un établissement d'enseignement général, professionnel et technologique
Durée	Une demi-journée maximum
Nombre d'élèves	Le nombre d'élèves par visite peut varier selon les capacités d'accueil de l'entreprise.
Procédure de subventionnement	Directement auprès de l'OFAJ
Délais	Inscriptions entre octobre et fin décembre de chaque année
Nature de la subvention	Dans le cadre de ses champs d'intervention prioritaires «Acquisition de compétences transversales pour l'insertion professionnelle » et « Intégration et égalités des chances », l'OFAJ accordera en priorité une subvention forfaitaire pour les frais de transport vers l'entreprise partenaire pour les élèves des établissements de l'enseignement technologique et professionnel et/ou issus des Zones d'Education Prioritaire en fonction des crédits dont il dispose.
Contact OFAJ	Christine Heintze +49 30 288 757-49 heintze@ofaj.org

Journée Découverte

- > La « Journée Découverte » est organisée aux alentours de la « Journée franco-allemande », le 22 janvier de chaque année. Selon les disponibilités des entreprises et des institutions, elle peut se dérouler jusqu'à fin juin.
- > La « Journée Découverte » s'adresse aux élèves de l'enseignement général, professionnel et technologique à partir de la 6^e. Grâce à cette journée, les élèves découvrent des entreprises et des institutions de leur région, qui entretiennent un lien étroit avec le pays partenaire. Ils ont ainsi la possibilité d'approcher le monde professionnel au niveau local et de rencontrer des professionnels qui travaillent quotidiennement dans un contexte binational. La visite peut être intégrée dans un échange de groupe : les élèves effectueront la visite avec leurs correspondants.
- > Ce projet a pour but de faire prendre conscience aux élèves de l'importance des compétences linguistiques et de la mobilité professionnelle. C'est pourquoi l'OFAJ propose différents dispositifs pour aider enseignants et entreprises à la préparation, au déroulement et à l'évaluation des visites : des fiches pratiques sont téléchargeables sur le site internet et un animateur OFAJ peut être sollicité de manière individuelle.
- > Les inscriptions ont lieu d'octobre à décembre de chaque année.
- > L'OFAJ procède à la mise en relation des établissements scolaires et les entreprises ou institutions.
- > Les établissements qui ont besoin d'une subvention pour les frais de déplacement peuvent déposer une demande de subvention auprès de l'OFAJ. L'OFAJ accorde en priorité et dans la limite des crédits disponibles un forfait pour les frais de transport entre l'établissement et l'entreprise pour les élèves de l'enseignement technologique et professionnel et/ou issus des Zones d'Education Prioritaire.

- > La durée de la « Journée Découverte » est limitée à une demi-journée.
- > Le nombre d'élèves par visite peut varier selon les capacités d'accueil de l'entreprise.
- > www.entdeckungstag.dfjw.org/fr

*Deux vidéos bilingues sont en ligne sur le site de l'OFAJ :
www.ofaj.org/journee-decouverte-franco-allemande-paris*

Echanges individuels		
Type de programme	Programme Brigitte Sauzay	Programme Voltaire
Critères de participation	Elèves de la 4 ^e à la 1 ^{ère} Séjour individuel de moyenne durée dans une famille d'accueil Fréquentation des cours dans l'établissement du correspondant Réciprocité	Elèves de la 3 ^e et de la 2 ^{de} Séjour individuel de longue durée dans une famille d'accueil Fréquentation des cours dans l'établissement du correspondant Réciprocité
Durée	3 mois (84 jours) minimum dont au moins 6 semaines de scolarité Exception possible pour les élèves de 4 ^{ème} : 2 mois (56 jours) minimum dont au moins 6 semaines de scolarité	6 mois dans le pays du partenaire
Procédure de subventionnement	Directement auprès de l'OFAJ	Centrale Voltaire
Délais	Réception de la demande de subvention à l'OFAJ minimum un mois avant le départ	Dépôt de la candidature en octobre pour un départ au mois de mars de l'année suivante
Nature de la subvention	Forfait pour les frais de voyage dans la limite des crédits disponibles.	L'OFAJ peut accorder une bourse et un forfait pour les frais de voyage aux participants dans la limite des crédits disponibles.
Contacts OFAJ	Emmanuelle Bru (participants résidant en France) +49 30 288 757-13 bru@ofaj.org Anett Waßmuth (participants résidant en Allemagne) +49 30 288 757-15 wassmuth@dfjw.org	 Anett Waßmuth +49 30 288 757-15 wassmuth@dfjw.org Centrale Voltaire Centre Français de Berlin Géraldine Gay & Ulrike Romberg +49-30 45 97 93 89 voltaire@centre-francais.de

Programme Brigitte Sauzay

- > Le programme s'adresse aux élèves de l'enseignement général, technologique ou professionnel de la 4^e à la 1^{ère} ayant un minimum de deux ans d'apprentissage de l'allemand.
- > Le programme est basé sur la réciprocité. Les élèves résidant en France séjournent dans leur famille d'accueil pendant 3 mois et accueillent leur correspondant venant d'Allemagne pendant 3 mois. Les correspondants sont normalement scolarisés dans l'établissement de leur partenaire.
- > Le correspondant doit être trouvé par la famille avec l'aide éventuelle de l'établissement ou du rectorat.
- > La participation au programme n'entraîne pas de frais d'adhésion. Cette gratuité est possible par le principe de réciprocité de l'accueil. L'OFAJ peut accorder une subvention aux frais de voyage aux participants dans la limite des crédits disponibles.
- > La demande de subvention doit être complétée et remise au chef d'établissement qui vise et fait suivre le dossier au délégué académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (DAREIC), correspondant académique de l'OFAJ auprès du Recteur. Le DAREIC en prend connaissance et le transfère ensuite à l'OFAJ au moins un mois avant le départ de l'élève (le cachet de réception à l'OFAJ faisant foi).
- > La subvention est calculée selon la grille forfaitaire définie par les Directives OFAJ (1,5 à 2 fois le taux de la grille). L'attribution se fait dans la limite des crédits attribués au programme.
- > L'attribution d'une subvention de l'OFAJ ne représente pas une autorisation à participer au programme. Cette autorisation est une décision prise par le chef d'établissement et les représentants légaux de l'élève.
- > www.ofaj.org/programme-brigitte-sauzay

Programme Voltaire

- > Le programme s'adresse aux élèves de 3^e et de 2^{de} des collèges et lycées d'enseignement général et technologique ainsi qu'aux élèves de 2^{de} des lycées professionnels (élèves sous statut scolaire) qui étudient l'allemand (en LV1 ou LV2).
- > Le programme est basé sur la réciprocité. Les élèves résidant en France séjournent dans leur famille d'accueil pendant 6 mois, de mars à août et accueillent leur correspondant venant d'Allemagne pour les 6 mois suivants, de septembre à février. Les correspondants sont toujours scolarisés dans l'établissement de leur partenaire.
- > Les critères de sélection ne sont pas uniquement basés sur les résultats scolaires mais veillent à prendre en compte la personnalité et la motivation de chaque candidat. Une commission se réunit en janvier de chaque année afin de procéder à la sélection et à l'appariement des candidats en fonction du nombre de places et de candidatures.
- > La participation au programme n'entraîne pas de frais d'adhésion. Cette gratuité est possible par le principe de réciprocité de l'accueil. L'OFAJ peut accorder une bourse aux participants dans la limite des crédits disponibles.
- > Le dossier de candidature en ligne sur <http://programme-voltaire.xialys.fr> doit être imprimé et remis, en trois exemplaires, au chef d'établissement au début du mois de novembre de chaque année. A la mi-novembre, le chef d'établissement remet le dossier au délégué académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (DAREIC) ou à l'inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional (IA-IPR) d'allemand, correspondant académique de l'OFAJ auprès du Recteur.

La vidéo bilingue « Séminaire Voltaire » est en ligne sur le site de l'OFAJ : www.ofaj.org/seminaire-voltaire

Bulletin officiel

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=79837

L'offre complémentaire de l'OFAJ en direction des enseignants, des futurs enseignants et des établissements scolaires

En dehors des offres spécifiques du secteur scolaire, d'autres Bureaux de l'OFAJ proposent des programmes qui s'adressent également au public scolaire.

18



© Conrad Wulf

Actualités OFAJ

> **Coopération scolaire/extra-scolaire : nouveau programme à l'OFAJ**

Depuis plusieurs années, l'OFAJ s'attache à mettre en réseau les secteurs scolaire et extra-scolaire, créant ainsi de nouvelles synergies et s'appuyant sur les évolutions des politiques éducatives en France et en Allemagne. C'est dans ce contexte, que l'OFAJ a le plaisir de vous annoncer la mise en place d'un nouveau dispositif de subventionnement : le programme « Focus ». Ce programme s'adresse spécifiquement aux établissements scolaires et aux associations qui initient conjointement des **programmes d'échanges de coopération scolaire/extra-scolaire** dans un contexte **franco-allemand**.

Plus d'informations : www.ofaj.org/focus

Contact : Anne-Sophie Lelièvre, lelievre@dfjw.org

> **Demande de subvention pour les fonds spéciaux PECO et PESE**

Cette procédure est ouverte à toutes les associations ou organisations de jeunesse souhaitant mettre en place un échange trilatéral avec un des pays tiers concernés. Un échange trilatéral concerne la France, l'Allemagne et un troisième pays (appelé aussi « pays tiers »). Actuellement, ce sont principalement les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) comme la Pologne, la République tchèque, la Hongrie, la Russie et ceux de l'Europe du sud-est (PESE) : Bosnie, Macédoine, Croatie, Kosovo, Serbie.

La date limite de dépôt de candidature pour les projets 2015 est le 3 novembre 2014. Les modalités de dépôt de la demande de subvention doivent être conformes aux Directives de l'OFAJ.

La sélection des projets a lieu fin décembre 2014. Les porteurs de projets seront informés en janvier 2015 des résultats.

Plus d'informations : www.ofaj.org/organiser-une-rencontre-trinationale

Contacts : Florence Gabbe, gabbe@ofaj.org

Aurélié Sobhan, sobhan@ofaj.org

> **Jeu en ligne : Raffuté - Seid raffiniert! Soyez futés !**

Raffuté est un jeu en ligne participatif et interactif destiné aux classes françaises et allemandes, pour tous les âges, des débutants aux confirmés, adapté au primaire, collège et lycée. Il se déroule autour de la journée franco-allemande du 22 janvier et encourage l'apprentissage de la langue du partenaire et la découverte de la culture de l'autre pays. Les jeunes formulent eux-mêmes les contenus sous forme multimédia dans les semaines qui précèdent la journée franco-allemande. A partir du 22 janvier les élèves français jouent sur les contenus proposés par les Allemands et l'inverse.

Les inscriptions seront ouvertes à partir de **l'automne 2015**.

Plus d'informations : www.raffute.org

Contact : raffute@dfjw.org



> **FrancoMusiques**

L'OFAJ est heureux de participer en cette année, pour la deuxième fois au **concours FrancoMusiques**. Traditionnellement réservé aux classes allemandes pour favoriser l'apprentissage du français en Allemagne, ce prix récompense la meilleure chanson française créée par des élèves allemands. L'OFAJ décernera en 2015 un prix spécial à un tandem de classes franco-allemand qui aura composé en commun une chanson française. **L'échange et le faire ensemble** prennent ainsi une place de premier rang. Un jury franco-allemand, évaluera et récompensera les participants. La date limite des inscriptions est le 31 Janvier 2015.

Le prix spécial OFAJ 2014 a été décerné à la *Theodor-Heuss-Realschule* de Hameln (Basse-Saxe) pour sa chanson « La petite aventure ».

Plus d'informations :

www.cornelsen.de/francomusiques
www.institutfrancais.de/federal/lehrer/Bundesweit/Francomusiques,2850
www.french-music.org

> **Concours scolaire franco-allemand dans le cadre des célébrations du centenaire de la Grande Guerre**

A l'occasion des célébrations du centenaire de la Grande Guerre, l'Institut français d'Allemagne et le Goethe-Institut Paris organisent conjointement en 2014-2015 un concours scolaire franco-allemand pour les élèves de la **8^{ème} à la 11^{ème}** en Allemagne et de la **4^{ème} à la 1^{ère}** en France, indépendamment de leur niveau de langue et du type d'école.

A travers le thème «*Erinnern – Erzählen - Erfahren / Se souvenir- Raconter- Partager* », les élèves devront **concevoir une œuvre artistique** illustrant leur vision de cette période. Des documents authentiques sur la Grande

Guerre et son contexte général seront mis à disposition des enseignants sous forme numérique en français et en allemand pour illustrer le contexte de cette période. Les organisateurs mettent également des dossiers pédagogiques en français et en allemand à disposition des participants aux projets.

Contact France : Dagmar Osterloh, Goethe-Institut Paris,
osterloh@paris.goethe.org

Plus d'informations :

www.fplusd.org/centenaire
www.goethe.de/Frankreich
www.institutfrancais.de

> **Travail de mémoire et éducation à la paix**

L'année 2014 est marquée par plusieurs commémorations : le centenaire du début de la Première Guerre Mondiale, le 70^{ème} anniversaire Débarquement et la Libération durant la Seconde Guerre Mondiale et le 25^{ème} anniversaire de la Chute du Mur. L'OFAJ et ses partenaires sont particulièrement impliqués dans différentes actions à caractère commémoratif sur la période 2014-2018. Un des enjeux est de mettre en perspective ces commémorations avec une réflexion sur l'identité et la citoyenneté européenne. Le secteur « Pédagogie » du bureau « Formation interculturelle » de l'OFAJ accompagne ce travail de mémoire par un groupe de travail intitulé « *Comment aborder l'histoire dans les rencontres de jeunes en mettant l'accent sur une approche multi perspective avec pour objectifs une éducation à la paix et à une conscience renforcée de la citoyenneté européenne ?* »

Ce groupe est en particulier chargé d'élaborer, de rassembler et de mutualiser du matériel pédagogique sur ces questions à l'intention des organisateurs de rencontres de jeunes. Les documents élaborés sont disponibles sur la plateforme Internet <http://grandequerre.ofaj.org/>, sous la rubrique « Travail de mémoire et éducation à la paix ».

Contact : Sandrine Debrosse-Lucht, debrosse@ofaj.org

> **Publication Tête à tête fait école :
L'apprentissage en tandem dans l'échange
scolaire**



Tête à tête fait école constitue une extension de la publication parue en 2012 *Tête à tête : Supports pour le travail linguistique en tandem* et vise à faire lien entre le quotidien scolaire et une méthode qui a fait ses preuves lors des cours linguistiques en tandem qui ont lieu pendant les vacances scolaires et sont soutenus par l'OFAJ.

Cette nouvelle publication s'adresse aux enseignants d'allemand en France et aux enseignants de français en Allemagne qui souhaitent intégrer le travail en tandem dans leur échange scolaire afin de renforcer l'apprentissage linguistique et interculturel dans la

situation de rencontre scolaire.

Tête à tête est composé d'un texte introductif qui présente les principes de base de l'apprentissage linguistique en tandem et qui apporte des réponses aux questions et difficultés les plus souvent rencontrées dans la pratique. On y trouve ensuite 19 fiches pour le travail en tandem sur des thèmes variés qui peuvent être utilisées tout au long de l'échange selon les besoins.

Contact : Christiane Behling, behling@dfjw.org

Matériel pédagogique et linguistique

> **Matériel pédagogique : « La valisette franco-allemande »**



Par le développement de matériel pédagogique, l'OFAJ contribue à la sensibilisation linguistique et interculturelle des enfants de 3 à 6 ans. « La valisette franco-allemande » est destinée à un usage dans les écoles maternelles, les jardins d'enfants et les ateliers linguistiques extra-scolaires. Elle permet un premier contact avec la langue du partenaire à travers des activités ludiques. Elle est également adaptée à une utilisation au CP.

Contact : Julia Gottuck, gottuck@ofaj.org

> « L'année en fête(s) ! » - A la découverte d'une année franco-allemande avec les enfants

Pour toutes celles et tous ceux qui travaillent avec des enfants de 4 à 10 ans, à réaliser en classe ou à la maison : des recettes, des jeux, des chants et des activités manuelles illustrent les informations, présentées de manière croisée, sur les moments festifs en France et en Allemagne. Une perspective sur d'autres cultures et pays vient enrichir ces moments d'apprentissage interculturel.

De la galette des rois au calendrier de l'Avent, les enfants découvriront entre autres les traditions liées au carnaval, à Pâques, à la



rentrée des classes, à la Saint-Martin, à Noël ou au Jour de l'An. Vous pourrez également les faire participer activement à la Journée franco-allemande, la Journée de l'Europe, la Fête de la Musique ou la Semaine du goût.

Contact: Sandrine Debrosse-Lucht, debrosse@dfjw.org

> **Tele-Tandem®**

Enrichissez votre enseignement des langues avec les nouveaux médias !



L'idée de Tele-Tandem® est la réalisation d'un projet commun entre deux classes partenaires en France et en Allemagne à l'aide des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE).

Les élèves travaillent en tandems franco-allemands afin d'améliorer leurs compétences de communication dans l'autre langue. Des situations authentiques de communication se développent pendant le travail commun sur le projet. Les élèves font connaissance, échangent et comparent leurs résultats de travail et s'expliquent mutuellement leurs idées. A la fin, une rencontre physique des deux classes partenaires permet de présenter le projet et les résultats du travail.

L'OFAJ met à disposition des enseignants qui souhaitent adopter ce mode de travail la PlaTTform.e, un espace collaboratif virtuel qui permet de créer un espace commun pour la classe franco-allemande. Au cours de l'année 2014, la plaTTform.e s'est enrichie de nouvelles fonctionnalités, les documents de support ont été élargis pour faciliter l'utilisation de cet outil.

« Prix de soutien Tele-Tandem® »

Chaque année, l'OFAJ délivre le « Prix de soutien Tele-Tandem® » auquel tous les établissements d'enseignement primaire, secondaire et professionnel peuvent postuler. Il récompense des projets franco-allemands, dans lesquels les élèves sont fortement impliqués, l'apprentissage linguistique occupe une

place conséquente et l'utilisation des TICE est prépondérante. Il n'est pas nécessaire d'avoir participé à une formation Tele-Tandem® pour poser sa candidature, les contenus, les formes de travail, les médias utilisés et la date de l'échange sont également libres. Ce prix a été créé pour récompenser des projets scolaires novateurs, créatifs et interactifs et pour valoriser et soutenir le travail avec les TICE. Une dotation de 600 € sera attribuée aux deux écoles partenaires gagnantes qui se partagent ensuite le prix. Les projets récompensés seront ensuite mis en ligne sur le site internet Tele-Tandem (témoignages, comptes rendus, vidéos, photos, documents audio, blogs etc.).

Plus d'informations : www.tele-tandem.net

Lien direct vers la plATTform.e Tele-Tandem® :

<http://plattforme.tele-tandem.net/>

Contact : Cornelia Steinigen, steinigen@ofaj.org

> **Mobidico - L'application linguistique de l'OFAJ**

Perdu en Allemagne ? *Mobidico* en poche, vous aurez tout le vocabulaire nécessaire !



L'application s'adresse à tous ceux qui font un séjour dans le pays partenaire ou participent à un échange et leur permet d'avoir toujours sur eux le vocabulaire nécessaire, et en particulier du vocabulaire spécialisé pour certains domaines. On y trouve du vocabulaire sportif (basket, athlétisme, football), du vocabulaire spécifique à certains métiers (restauration, métiers des écoles maternelles et élémentaires, métiers du livre) mais aussi du vocabulaire nécessaire à la vie quotidienne et à l'installation dans l'autre pays, pour les jeunes stagiaires ou étudiants par exemple. En plus de la recherche de termes,

Mobidico propose une série de fonctionnalités très pratiques et permet de s'exercer pour apprendre le vocabulaire en s'amusant.

L'application est disponible en ligne pour tous les supports (tablettes, ordinateurs, smartphones) à l'adresse : www.mobidico.ofaj.org ou en téléchargement libre et gratuit pour les iPhones sur l'Appstore.

Plus d'informations : www.ofaj.org/mobidico

> **Les glossaires thématiques**

Consultez nos glossaires : www.ofaj.org/glossaires

Soutien pédagogique et linguistique

> **Volontariat en milieu scolaire**

En 2014-2015, l'OFAJ propose pour la troisième fois un « Volontariat franco-allemand en établissement scolaire ». Avec ce programme, l'OFAJ offre aux jeunes Français et Allemands ayant une maîtrise suffisante de l'autre langue (niveau A2/B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues) la possibilité, d'effectuer un volontariat dans le cadre du Service Civique au sein d'établissements scolaires d'enseignement général, technologique et professionnel et de centres de formation d'apprentis.

Ce volontariat est conçu pour une durée de 10 mois. Pour cette troisième année 27 établissements français et 27 établissements allemands accueillent un volontaire. Les dossiers de candidature pour les établissements ainsi qu'une notice explicative sont disponibles chaque automne pour l'année suivante. L'appel à la candidature pour les volontaires se fait au printemps de chaque année civile.

Plus d'informations avant l'actualisation des documents :

www.ofaj.org/vfa-en-etablissement-scolaire-annee-2012-2013

www.volontariat.ofaj.org

Contacts:

Karl Boudjema, boudjema@ofaj.org

Yoann Joly-Müller, joly-mueller@ofaj.org

> **Accueil d'un éducateur allemand à l'école maternelle : « Education bilingue »**

L'OFAJ peut attribuer une subvention de 800 € par mois aux frais de salaire pour l'emploi d'un jeune « éducateur jeunes enfants » (*Erzieher*) allemand à l'école maternelle dans le cadre d'un contrat de travail d'un an. Le contact quotidien avec l'éducateur allemand permet aux enfants d'apprendre une

langue étrangère dans des situations concrètes. De son côté, l'éducateur profite de son séjour pour améliorer ses connaissances de français et connaître un système d'éducation différent.

Plus d'informations sur l'apprentissage précoce

www.ofaj.org/apprentissage-precoce

Contact : Julia Gottuck, gottuck@ofaj.org

> **Subventions pour cours de langue : « Club d'allemand » périscolaire**

Dans le cadre de cours d'allemand extra-scolaires ou périscolaires, l'OFAJ peut accorder un montant maximum de 10 € par heure et par groupe (enfants de moins de 12 ans) ou de maximum 8€ par heure et par groupe (jeunes de plus de 12 ans). Il s'agit d'une contribution à la rémunération de l'intervenant.

Contacts :

Cours pour enfants (moins de 12 ans) : Dominique Granoux, granoux@ofaj.org

Cours pour jeunes et jeunes adultes (12-30 ans) : Camille Farnoux, farnoux@ofaj.org

> **Conseiller interculturel**

Si vous souhaitez mettre en place un échange scolaire ou si vous voulez aller plus loin dans vos échanges existants, vous pouvez bénéficier pendant un ou deux jours du soutien d'un conseiller interculturel subventionné par l'OFAJ. Les conseillers interculturels sont là pour vous répondre, vous écouter et pour vous donner des conseils pratiques. Ils peuvent intervenir dans toutes les phases du projet : planification, préparation, évaluation ou bien réunions d'équipe pendant la rencontre.

Contact : Dominique Granoux, granoux@ofaj.org

> **La banque de données OFAJ des animateurs**

Vous recherchez des animateurs qualifiés pour accompagner vos rencontres scolaires franco-allemandes et trinationales ? Vous avez besoin d'une personne ayant de l'expérience avec des publics cibles particuliers comme avec les jeunes ayant moins d'opportunités ou les élèves du primaire ? Vous planifiez un échange scolaire sportif ou un projet de théâtre et cherchez un animateur ayant des expériences dans ces domaines ?

Dans la banque de données OFAJ des animateurs vous pouvez – en tant qu'établissement français ou allemand – rechercher selon différents critères un accompagnement qualifié pour votre échange scolaire. Vous y trouverez des animateurs de rencontres interculturelles de jeunes, des animateurs linguistiques et des animateurs-interprètes ayant obtenu un certificat OFAJ.

Plus d'informations sur la certification OFAJ et la banque de données des animateurs : www.ofaj-certificat.org

Ouvrir un compte

> **L'évaluation des rencontres internationales de jeunes**

Vous organisez des échanges scolaires et vous aimeriez savoir plus précisément comment les élèves ont vécu ces rencontres et les évaluent ? Vous aimeriez savoir si vous avez atteint, au cours de votre échange, les objectifs que vous vous étiez fixés ? L'outil d'évaluation pour les rencontres internationales de jeunes répond à ces questions et à bien d'autres !

Plus d'informations : www.eijb.eu/fr

> **Le blog interculturel**

Vous recherchez des nouveaux outils pédagogiques, des informations sur les relations franco-allemandes ou des jeux soutenant l'apprentissage

linguistique? Le blog interculturel vous fournit des conseils pratiques et vous présente de nouvelles études, des publications et des manifestations. De plus, une plate-forme permet d'échanger avec des collègues.

Pour lire le blog : bloginterculturel.ofaj.org/

Formations et mobilité en direction de l'enseignement général

L'OFAJ et ses partenaires proposent chaque année des formations s'adressant à des enseignants de toutes les disciplines réalisant des échanges scolaires franco-allemands ou désireux de s'engager dans ce domaine.

Informations et inscription sur : www.ofaj.org/formations-pour-enseignants

Contacts et dates voir calendrier récapitulatif des formations page 32.

> **Mobilité des enseignants : « Echange franco-allemand des enseignants du premier degré »**

Les instituteurs ou professeurs des écoles titulaires peuvent postuler pour passer une année en Allemagne et y enseigner le français dans les écoles primaires. Le programme est géré par le Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. La coordination et l'accompagnement pédagogique sont assurés par l'OFAJ. L'OFAJ organise une réunion d'information, un stage pédagogique, un cours de langue, un stage intermédiaire et une réunion de bilan. L'échange franco-allemand d'enseignants du premier degré est publié chaque année au Bulletin officiel de l'Education nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Contact: Dominique Granoux, granoux@ofaj.org

> **Formation des futurs enseignants : « bourses de stages » et « séminaires à thème »**

L'OFAJ propose des bourses d'un montant de 300 € par mois afin de permettre à des étudiants des métiers de l'enseignement, notamment les futurs

professeurs des écoles, d'effectuer en règle générale un stage de 1 à 3 mois de pratique accompagnée dans une école primaire. Ces stages ont pour objectif la découverte du système éducatif et des pratiques pédagogiques du pays partenaire.

L'OFAJ apporte également son soutien à des programmes d'échange de courte durée (séminaires à thème) permettant d'amorcer ou de renforcer la coopération franco-allemande entre deux établissements d'enseignement supérieur.

Contact: Michaela Christmann, christmann@ofaj.org

> **Formation Tele-Tandem®**



A partir de l'année scolaire 2014-2015, la formation Tele-Tandem® Module de Base sera proposée uniquement sous forme de formation hybride (Blended Learning). Cette formation s'échelonne sur une durée totale d'environ 10 semaines, lors desquelles vous complèterez les phases d'apprentissage à distance à travers la plateforme Tele-Tandem® par une courte phase en présentiel. Ainsi, les professeurs participants ont la possibilité de réaliser une collaboration intensive en tandem et de se familiariser avec les nouveaux médias.

Le Module d'approfondissement Tele-Tandem® permet aux enseignants qui y participent de préparer leur projet Tele-Tandem® pour l'année scolaire à venir. Par conséquent, vous ne pouvez y participer seulement si vous êtes accompagné par votre enseignant partenaire allemand.

Plus d'informations voir **Matériel pédagogique et linguistique page 22.**

> **Formation Animation linguistique – stage de base**

L'animation linguistique est une méthode ludique qui stimule la communication, aide à surmonter des barrières linguistiques, renforce la motivation à apprendre une autre langue et sert de support à l'apprentissage interculturel. La méthode s'appuie sur les contacts spontanés et naturels lors d'une rencontre ainsi que sur la communication non-verbale afin de favoriser l'apprentissage linguistique et les échanges au sein d'un groupe franco-allemand.

> **Formation « L'apprentissage en tandem dans l'échange scolaire »**

La méthode Tandem permet d'exploiter les situations de communication de l'échange pour favoriser l'apprentissage interculturel et linguistique. La formation vous permettra de vous approprier de manière théorique et pratique les principes de cette méthode afin de vous permettre d'accompagner vos élèves pendant votre échange scolaire dans un apprentissage mutuel actif et efficace en tandem franco-allemand dans le but d'améliorer leurs compétences de communication.

> **Formation « L'échange scolaire : tout un projet ! »**

Les échanges scolaires entre la France et l'Allemagne sont de plus en plus conçus comme un projet à la fois pédagogique, linguistique et interculturel. Cette démarche permet de redynamiser l'échange, de l'ancrer dans l'entourage scolaire et de (re)motiver les élèves, parents et collègues. Lors de la formation, les principes de la pédagogie de projet sont mis en œuvre et expérimentés dans le cadre d'équipes franco-allemandes.

> **Formation pour les tuteurs des programmes Voltaire et Brigitte Sauzay**

L'enseignant-tuteur des programmes Voltaire ou Brigitte Sauzay fait à la fois office de coach, de médiateur, de coordinateur et d'interprète. Il est également l'interlocuteur des parents, de son élève, du correspondant et de l'ensemble de l'équipe pédagogique. Les tuteurs ont la possibilité d'échanger leurs expériences et d'acquérir de nouvelles méthodes de gestion des différentes tâches et situations apparaissant dans le cadre d'un échange.

> **Autres formations**

Vous souhaitez vous former dans les domaines de l'apprentissage interculturel et du travail international de rencontre de jeunes ou aborder dans les échanges des thèmes tels que l'environnement, l'art, l'égalité des chances, etc. ? En plus des formations s'adressant spécifiquement aux enseignants, l'OFAJ et ses partenaires proposent de nombreuses formations à la pédagogie des échanges.

Consultez le calendrier des formations interculturelles

www.ofaj.org/recherche-dune-formation

Formations et échanges en direction de l'enseignement professionnel

> Echanges à orientation professionnelle

L'employabilité des jeunes Français et Allemands est la priorité de l'OFAJ dans le domaine de la « formation professionnelle ». La mobilité des jeunes professionnels ou futurs jeunes professionnels est un outil privilégié pour acquérir de nouvelles compétences et accéder au marché du travail.

La mobilité dans les programmes OFAJ, c'est travailler sur

- les compétences professionnelles : nouveaux savoir-faire, nouvelles techniques,
- les compétences sociales : savoir communiquer même sans maîtriser la langue du partenaire, exprimer ses sentiments, ses besoins, ses désaccords,
- les compétences interculturelles : tolérance face à des situations ambiguës qui ne correspondent pas aux référents habituels (maison, école, profession, vie quotidienne, etc.),
- les compétences linguistiques.

L'OFAJ soutient tous les projets impliquant une réciprocité, c'est-à-dire qu'une rencontre dans un pays doit être suivie d'une rencontre dans l'autre pays. Les demandes émanent des établissements d'enseignement professionnel et technologique, des établissements agricoles et des Centre de formation d'apprentis (CFA).

Les modalités de dépôt de demande sont indiquées dans les Directives : www.ofaj.org/directives (§ 4.2.3)

Plus d'informations : <http://www.ofaj.org/vie-professionnelle>

Contact : Jacqueline Angot, angot@ofaj.org

> Formation : Coopérer et construire un projet

Les échanges dans le cadre de la formation professionnelle permettent aux jeunes de développer des compétences techniques, sociales, linguistiques et interculturelles et d'augmenter leur employabilité. La formation s'adresse aux formateurs et enseignants de la voie professionnelle qui aborderont lors de la formation les méthodes qui permettent de construire un projet franco-allemand en lui assurant une dimension « formation professionnelle ».

> Formation : Animation linguistique dans les rencontres de jeunes en formation professionnelle

Une priorité de l'OFAJ est de soutenir la mobilité des jeunes en formation professionnelle dans le but d'améliorer leur employabilité. Les jeunes en formation professionnelle ont très souvent peu de compétences linguistiques et peu de connaissances de la culture du partenaire. Pour ce groupe cible, la méthode de l'animation linguistique est particulièrement adaptée car elle propose une approche ludique et non-scolaire de la langue qui permet de faire des expériences positives et d'établir un début de communication dans les rencontres. Elle permet aux jeunes de surmonter facilement les barrières face à la langue du partenaire et leur donne souvent envie d'apprendre cette langue de façon plus systématique après la rencontre. De plus l'animation linguistique permet d'approcher du lexique spécialisé, un atout indispensable pour échanger avec les partenaires dans le domaine professionnel. Cette formation s'adresse aux enseignants et formateurs du secteur professionnel qui ont déjà des expériences d'échange ainsi qu'aux animateurs de rencontres qui travaillent avec ce groupe cible.

Informations et inscription sur : www.ofaj.org/formations-pour-enseignants

Contacts et dates voir calendrier récapitulatif des formations page 32.

L'offre complémentaire de l'OFAJ en direction des élèves

En dehors des offres spécifiques du secteur scolaire, d'autres Bureaux de l'OFAJ proposent des programmes qui s'adressent également aux élèves.



©OFAJ/DFJW

> Stages pratiques

Un certain nombre de formations prévoient un stage pratique permettant d'acquérir une qualification professionnelle supplémentaire. Le stage individuel est cependant pour beaucoup l'occasion de faire le point sur leur formation ou leurs études, de mieux cibler leur orientation et d'estimer leurs capacités. L'OFAJ soutient ces projets individuels et propose le cas échéant une subvention pour un cours de langue avant le début du stage.

Conditions de participation :

- Jeunes en formation professionnelle ou technologique
- Stage d'une durée minimale de 4 semaines
- Limite d'âge fixée à 30 ans révolus
- Le dépôt des dossiers doit intervenir au plus tard 1 mois avant le début du stage.

Subvention : Le montant de la bourse varie en fonction de la durée (de 300 à 900€). A cela s'ajoute une subvention forfaitaire pour frais de voyage.

La bourse pour stage pratique est cumulable avec d'autres sources de financement (à l'exclusion des bourses Leonardo et des projets soutenus financièrement par le SFA).

Plus d'informations

www.ofaj.org/bourse-pour-stage-pratique-en-allemand

Contact : Noëlle Marceaux, marceaux@ofaj.org

> PRAXES (statut franco-allemand du stagiaire)

Prévue par l'Agenda franco-allemand 2020, la création du statut franco-allemand du stagiaire est à l'origine du programme Praxes, le nouveau programme de l'OFAJ pour les stages de qualification. Après une phase-pilote en 2012, le programme a été lancé en janvier 2013 dans le cadre des 50 ans du Traité d'Élysée et de l'OFAJ.

Les stages à l'étranger et la mobilité constituent des étapes essentielles dans le parcours d'un jeune. Avant, pendant ou après la formation professionnelle ou des études, ils contribuent de manière incontournable à son développement personnel et professionnel. PRAXES s'adresse aux jeunes domiciliés en France ou en Allemagne, se trouvant en dehors de tout cursus scolaire ou universitaire, et désirant effectuer un stage dans le pays partenaire. Le groupe-cible des bacheliers, des jeunes diplômés, ou encore des jeunes en recherche d'emploi se heurtant régulièrement à des difficultés dans la réalisation de leurs projets de mobilité.

Le programme Praxes a pour objectif de supprimer ces barrières et propose un cadre pédagogique et juridique (convention de stage) ainsi qu'une assurance pour la durée du stage.

Conditions de participation :

- Avoir entre 18 et 30 ans
- Effectuer un stage à l'étranger – à titre volontaire – de un à six mois.
- Posséder des connaissances de base en allemand
- Les frais de dossier s'élèvent à 50 €.

Plus d'informations : www.ofaj.org/praxes

Contact: praxes@ofaj.org

> Job dans la ville jumelée

Le programme « Jobs dans la ville jumelée » accorde une bourse aux jeunes âgés de 16 à 30 ans pour effectuer un job ou un stage de quatre semaines dans la ville ou la région jumelée en Allemagne. Les jeunes sont amenés à découvrir le monde du travail outre-Rhin, à mieux s'orienter dans leurs choix professionnels et à mieux connaître la ville ou la région jumelée. Cette possibilité est l'occasion idéale pour s'immerger dans la culture allemande pour une courte durée, d'approfondir ses connaissances linguistiques et bien sûr de faire de nouvelles rencontres.

Conditions de participation :

- être âgé de 16 à 30 ans
- Durée : 4 semaines

Subvention : Le montant de la bourse accordée peut atteindre 300,- €. Il varie selon la rémunération et les frais d'hébergement. L'OFAJ accorde également une subvention pour les frais de voyage.

Attention : Ce programme se limite aux villes et régions partenaires. Les jobs ou stages s'inscrivant dans le cadre d'un cursus de formation professionnelle, universitaire ou scolaire ne peuvent pas être retenus.

Plus d'informations : www.ofaj.org/jobs-dans-la-ville-jumelee

Contact: Killian Lynch, lynch@dfjw.org

> **Projet individuel**

Le programme « Projet individuel en Allemagne » offre aux jeunes de 16 à 30 ans la possibilité de réaliser un projet de leur choix dans le pays partenaire, de manière individuelle ou en groupe de quatre personnes maximum.

Le « Projet individuel » représente pour les jeunes l'occasion idéale, de façon autonome, pour découvrir la culture du pays partenaire, d'aller à la rencontre de ses habitants ainsi que d'approfondir leurs connaissances linguistiques. Le « Projet individuel » s'adresse à des groupes bi-nationaux et tri-nationaux afin de réaliser, le cas échéant, des projets réunissant plusieurs pays.

Le projet exige un engagement personnel qui comprend le choix de la thématique, l'élaboration des contenus, la préparation du séjour, la réalisation et l'évaluation du projet. L'OFAJ et ses partenaires peuvent aider à la réalisation du projet.

Conditions de participation :

- être âgé de 16 à 30 ans
- Durée : 2 à 4 semaines

Office franco-allemand
pour la Jeunesse
Deutsch-Französisches
Jugendwerk

Subvention : Le montant de la bourse accordée est entre 150,-€ (2 semaines) et 300,-€ (3 à 4 semaines). L'OFAJ accorde également une subvention pour les frais de voyage.

Attention : Les projets sont basés sur le volontariat et ne peuvent pas s'inscrire dans le cadre de la formation professionnelle, universitaire ou scolaire.

Plus d'informations : www.ofaj.org/projet-individuel

Contact: Killian Lynch, lynch@dfjw.org

> **Volontariat en milieu scolaire**

En 2014-2015, l'OFAJ propose pour la troisième fois un « Volontariat franco-allemand en établissement scolaire ». Avec ce programme, l'OFAJ offre aux jeunes Français et Allemands ayant une maîtrise suffisante de l'autre langue (niveau A2/B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues) la possibilité, d'effectuer un volontariat dans le cadre du Service Civique au sein d'établissements scolaires d'enseignement général, technologique et professionnel et de centres de formation d'apprentis.

Ce volontariat est conçu pour une durée de 10 mois. Pour cette troisième année 27 établissements français et 27 établissements allemands accueillent un volontaire. Les dossiers de candidature pour les établissements ainsi qu'une notice explicative sont disponibles chaque automne pour l'année suivante. L'appel à la candidature pour les volontaires se fait au printemps de chaque année civile.

Plus d'informations avant l'actualisation des documents :

www.ofaj.org/vfa-en-etablissement-scolaire-annee-2012-2013

www.volontariat.ofaj.org

Contacts:

Karl Boudjema, boudjema@ofaj.org

Yoann Joly-Müller, joly-mueller@ofaj.org

Calendrier récapitulatif des formations franco-allemandes pour enseignants

Page	Formation	Date	Lieu	Participation*	Contact
27	L'apprentissage linguistique en tandem dans l'échange scolaire (complet)	18 au 23 octobre 2014	A définir	50,-€	Christiane Behling, behling@dfjw.org
27	L'échange scolaire : tout un projet !	26 au 31 octobre 2014	Königswinter (près de Bonn)	50,-€	Dominique Granoux, granoux@dfjw.org
27	Formation pour les tuteurs des programmes Voltaire et Brigitte Sauzay (complet)	26 au 30 octobre 2014	Berlin	40,-€	Anett Wassmuth, wassmuth@dfjw.org
28	L'animation linguistique dans les rencontres de jeunes en formation professionnelle	29 octobre au 2 novembre 2014	Dijon	80,-€	Yvonne Holtkamp, holtkamp@ofaj.org
28	Coopérer et construire un projet	16 au 21 novembre 2014	Paris	50,-€	pedapro@ofaj.org
26	Stage de Base – Formation hybride (Blended Learning)	14 janvier au 3 avril 2015 en ligne 30 janvier au 1er février 2015 rencontre en présentiel	à définir	60,-€	Cornelia Steinigen, steinigen@ofaj.org
27	Animation linguistique – stage de base	13 au 17 mai 2015	Angers	80,-€	Yvonne Holtkamp, holtkamp@ofaj.org
26	Module d'approfondissement Tele Tandem M2 (rencontre en présentiel)	1 ^{er} au 4 octobre 2015	à définir	40,-€	Cornelia Steinigen, steinigen@ofaj.org

* L'OFAJ prend en charge les frais de séjour (hébergement en chambre double, pension complète) et les frais pédagogiques. Les frais de voyage sont remboursés sur la base du double taux de la grille OFAJ.

Mentions légales

Sous la direction de :
Regine Dittmar et Yoann Joly-Müller

Conception :
Anne-Sophie Lelièvre

Coopération :
Bureau « Echanges scolaires et extra-scolaires » OFAJ
Bureau « Formation professionnelle et échanges universitaires » OFAJ
Bureau « Formation interculturelle » OFAJ

Toute notre actualité sur

OFAJ
DFJW www.ofaj.org



www.twitter.com/ofaj_dfjw



www.facebook.com/ofaj.dfjw



www.ofaj.org/nos-newsletters



club.ofaj.org

